

**Etude de faisabilité pour la réalisation de  
logements locatifs sociaux à BALDENHEIM**

**Rapport n° CP/2013/716**

**Service gestionnaire :**

Direction de l'habitat et de l'aménagement durable

**Résumé :**

Le présent rapport concerne la demande de subvention départementale de la Commune de Baldenheim pour une étude de faisabilité en vue de la création de 3 logements locatifs sociaux dans un immeuble sis 7, rue Principale à Baldenheim.

Lors de sa réunion du 26 mars 2012 le Conseil Général a actualisé son aide aux communes et EPCI concernant les études de faisabilité et de pré-programmation pour la réalisation de logements aidés.

Le Département finance ces études à hauteur de 80 %, la subvention départementale étant plafonnée à 6 400 € HT, hors étude énergétique. Ce plafond est de 8 000 € sur les territoires tests de la territorialisation de la politique départementale de l'habitat.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen la demande de la Commune de Baldenheim pour une étude de faisabilité pour la réalisation de 3 logements sociaux. La subvention susceptible d'être octroyée s'élève à 1 600 € qui seront versés au rendu de l'étude de faisabilité réalisée par le CAUE.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
22658	65-65734-72	17 425,00 €	2 960,00 €	1 600,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la Commune de Baldenheim une subvention de 1 600 € représentant 80 % du coût subventionnable HT pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la création de logements sociaux dans l'immeuble sis 7, rue Principale à Baldenheim.*

Strasbourg, le 23/09/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL